

Mise en sécurité préventive des abords de l'étang de Lannéec

Les derniers résultats du suivi de certains organismes microscopiques - les cyanobactéries - dans l'étang de Lannéec situé sur les communes de Guidel et Ploemeur oblige à une mise en place d'un dispositif spécifique préventif pour garantir la sécurité des promeneurs.

L'étang de Lannéec comme les étangs du Ter font l'objet d'un suivi spécifique de surveillance des cyanobactéries par Lorient Agglomération dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). En fonction des concentrations, différents niveaux d'alerte sont fixés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui peuvent conduire à une limitation des usages aquatiques.

Tous les 15 jours d'avril à novembre, Lorient Agglomération réalise un suivi de ces cyanobactéries et communique une synthèse des relevés aux communes concernées, aux acteurs de l'eau et de la santé locaux. En cas de dépassement des seuils, des arrêtés de limitations des usages sont pris par les communes et affichés sur site dans le cadre du pouvoir de police du maire. Au regard du dénombrement actuel (5511 mm³/L contre 59mm³/L mi-juin) sur l'étang de Lannéec, les communes de Guidel et Ploemeur renforcent par prévention le dispositif de limitation avec une interdiction de la promenade sur le site et aux accès de l'étang jusqu'à nouvel ordre.

En parallèle de ces suivis, Lorient Agglomération s'inscrit dans des contrats de bassins versant pour lutter contre les pollutions diffuses, facteur de nutriments pour les cyanobactéries. Une étude est en cours sur le secteur de Lannéec pour déterminer avec les acteurs de l'eau, les associations et les communes un programme d'action transversal. Ces programmes d'actions s'inscrivent dans un temps long.

L'étang de Lannéec, est un espace d'eau douce aérien connecté à une masse d'eau souterraine très profonde. Son fonctionnement est très complexe, il fait l'objet d'un suivi scientifique via l'observatoire hydrogéologique porté par l'université de Rennes 1 / CNRS. L'université s'est engagée avec Lorient Agglomération dans un programme de recherche Européen Blue transition pour mieux comprendre les mécanismes de connexion entre masse d'eau aérienne et souterraine ainsi que leur résilience face au changement climatique.

Les cyanobactéries se développent principalement en été dans des eaux stagnantes et provoquent un changement de couleur de l'eau. Si elles se retrouvent naturellement dans les écosystèmes aquatiques, leur prolifération, conséquence d'un apport en nutriments trop important dans les lacs et les rivières, est préoccupante compte tenu de ses conséquences pour la santé humaine.

Dans certains cas, ces proliférations entraînent un changement de couleur de l'eau (rouge, vert...), une odeur nauséabonde et/ou l'accumulation de cyanobactéries à la surface de l'eau. Elles peuvent représenter un risque pour la santé des humains et des animaux qui consomment de l'eau contaminée, ou qui sont en contact direct »

Source ANSES <https://www.anses.fr/fr/content/les-cyanobact%C3%A9ries-en-questions>

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@aggllo-orient.fr

<https://www.lorient-aggllo.bzh/actualites/espace-presse/>

